

Parcours :

Mathématiques

Concours préparés :

CAPES / CAFEP Mathématiques

lieu : Montpellier - Perpignan (ouverture prévue du M1 en septembre 2015)

Présentation et objectifs

Le parcours mathématiques est une formation qui s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement des mathématiques dans le secondaire. Il vise l'équilibre entre les cinq éléments de formation suivants : connaissances disciplinaires, connaissances didactiques, mise en situation professionnelle, connaissance du système éducatif, initiation à la recherche.

On s'attachera à développer une capacité de raisonnement autonome et rigoureux, ainsi qu'une réflexion sur la pratique de l'enseignement.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les candidats devront être titulaires d'une licence de mathématiques ou titre équivalent. Les demandes de validation et d'équivalence seront également examinées.

Pour accéder au M2 : de droit pour les titulaires d'un M1 MEEF et admis au concours et après examen de la commission d'admission pour les autres candidatures. Des possibilités de validations et équivalences seront également examinées.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM et Faculté Sciences Exactes et Expérimentales de l'UPVD

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.espe-lr.fr

Responsables de parcours

Louise Nyssen – louise.nyssen@univ-montp2.fr

Gaëtan Planchon – gaetan.planchon@univ-montp2.fr

Robert Brouzet – robert.brouzet@univ-perp.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un CAPLP Maths-sciences.

Nombre de postes au concours externe du CAPES session 2015

1440

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2014

	Nombre de postes en 2014	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Mathématiques	1243	2391	1899	838

Parcours **MATHEMATIQUES** **Maquette 2014 - 2015**

Semestre 1	Intitulé du cours	ECTS	Volume horaire
GMEF100	<i>Cours et TD de mathématiques</i>	15	150
GMEF101	<i>Problèmes</i>	7.5	60
GMEF102	<i>Tronc commun</i>	2.5	25
GMEF103	<i>Didactique et épistémologie 1</i>	5	50
Total		30	285
Semestre 2	Intitulé du cours	ECTS	Volume horaire
GMEF200	<i>Préparation à l'oral 1</i>	10	96
GMEF201	<i>Préparation à l'oral 2</i>	7.5	75
GMEF202	<i>Didactique et épistémologie 2</i>	5	50
GMEF203	<i>Problèmes</i>	2.5	20
GMEF204	<i>Stages et accompagnement : 4 semaines de stages + 24 heures d'accompagnement</i>	5	24
Total		30	265
Semestre 3	Intitulé du cours	ECTS	Volume horaire
GMEF300	<i>Didactique 3</i>	10	50
GMEF301	<i>Epistémologie 3</i>	5	24
GMEF302	<i>Tronc commun</i>	2.5	25
GMEF303	<i>Stage et accompagnement avec début du travail sur le mémoire</i>	10	22
GMEF304	<i>Langue vivante étrangère</i>	2.5	22
Total		30	143
Semestre 4	Intitulé du cours	ECTS	Volume horaire
GMEF400	<i>Didactique 4</i>	7.5	54
GMEF401	<i>Projet scientifique pluridisciplinaire</i>	2.5	30
GMEF402	<i>Tronc commun</i>	2.5	25
GMEF403	<i>Stage et accompagnement</i>	7.5	12
GMEF404	<i>Mémoire du S4</i>	10	10
Total		30	131

Concours enseignants CAPES MATHÉMATIQUES

Dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants et de la création des ESPE (Ecoles Supérieures du professorat et de l'éducation), les concours de recrutement se passent pendant l'année de M1 : admissibilité en mars 2015/ admission en juin 2015.

Les ESPE en collaboration avec les 4 universités partenaires, délivreront des Masters enseignements, éducation, formation (MEEF), à l'issue de deux années d'études post-licence.

Les épreuves du concours prendront davantage en compte les compétences professionnelles et seront mieux intégrées dans la formation. Elles comprennent :

- admissibilité : deux épreuves écrites
- admission : deux épreuves orales

Le mode de recrutement des enseignants basé sur un concours situé en année de M1, « métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF), coordonnée par l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Ces concours donnent un poids important à l'oral 2/3 et uniquement 1/3 pour les écrits. Ils sont suivis par un M2 en alternance avec un statut de fonctionnaire stagiaire :

- le concours a lieu en M1 (écrits en avril et oraux en juin)
- Ils sont également ouverts aux étudiants, titulaire d'un M1 ou équivalent, ou les étudiants inscrits en Master 2 et aux personnes titulaires d'un diplôme équivalent.
- Les étudiants admis à ces concours seront au cours de leur seconde année de Master, rémunérés à plein temps en tant que fonctionnaires stagiaires et effectueront un service d'enseignement à mi-temps.
- Ils prendront leurs fonctions comme titulaires à la rentrée 2016.

Parcours du Master préparant à ce concours :

Parcours Mathématiques

Etablissement de formation : Montpellier : Faculté des Sciences de UM - www.univ-montp2.fr

Responsables du parcours :

Louise Nyssen- louise.nyssen@univ-montp2.fr

Gaetan Planchon- gaetan.planchon@univ-montp2.fr

Nombre de postes ouverts en 2015 : **1440**

Résultats nationaux session 2014 : **35,04%** Admis/ présents

	<i>Poste en 2014</i>	<i>Présents aux concours</i>	<i>Nombre d'admissibles</i>	<i>Nombre d'admis</i>
Mathématiques	1243	2391	1899	838

CAPES DE Mathématiques

Epreuves d'admissibilité

Epreuve 1	L'épreuve repose sur
Résolution de problèmes	L'épreuve consiste en la résolution d'un ou plusieurs problèmes. Elle permet d'apprécier la connaissance de notions mathématiques au programme du concours. Elle sollicite également les capacités de raisonnement et d'argumentation du candidat ainsi que sa maîtrise de la langue française. Durée : 5 heures Coefficient : 1
Epreuve 2	L'épreuve repose sur
Résolution de problèmes	L'épreuve consiste en la résolution d'un ou plusieurs problèmes et permet également au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs. L'épreuve permet en outre d'apprécier, outre les qualités scientifiques du candidat, son aptitude à se placer dans une optique professionnelle. Certaines questions font appel à une analyse réflexive pour mettre en perspective des notions au programme de l'enseignement secondaire et justifier des choix pédagogiques. L'usage de calculatrices scientifiques est autorisé selon la réglementation en vigueur. Durée : 5 heures Coefficient : 1

Epreuves d'admission

Epreuve 1 Epreuve de mise en situation professionnelle. L'épreuve comporte un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury. Elle prend appui sur les programmes de mathématiques du collège, du lycée et des sections de techniciens supérieurs. L'épreuve permet d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser et organiser des notions sur un thème donné, et à les exposer de façon convaincante. Elle consiste en la présentation d'un plan hiérarchisé qui doit mettre en valeur le recul du candidat par rapport au thème. Le candidat choisit un sujet parmi deux qu'il tire au sort. Cet exposé est suivi du développement par le candidat d'une partie de ce plan d'étude, choisie par le jury, puis d'un entretien portant sur ce développement ou sur tout autre aspect en lien avec le sujet choisi par le candidat. <i>Durée de la préparation : 2 heures 30 - Durée totale de l'épreuve : 1 heure dont 20 minutes de présentation</i> Coefficient : 2
Epreuve 2 Epreuve sur dossier. L'épreuve permet d'apprécier la capacité du candidat à engager une réflexion pédagogique pertinente et à communiquer efficacement. Elle donne également au candidat la possibilité de valoriser sa culture scientifique et sa connaissance des programmes officiels. L'épreuve prend appui sur un dossier fourni par le jury, comprenant des documents de natures diverses (scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels, travaux d'élèves) et portant sur un thème des programmes de mathématiques du collège, du lycée ou des sections de techniciens supérieurs. Les réponses du candidat aux questions posées dans le dossier permettent d'apprécier ses qualités pédagogiques et sa réflexion didactique. L'entretien avec le jury prend appui sur la présentation faite par le candidat, en particulier sur les exercices qu'il a proposés, aussi bien en ce qui concerne leur résolution que leur intégration dans une séquence pédagogique. L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Pendant la préparation et lors de l'interrogation, le candidat bénéficie du matériel informatique mis à sa disposition. Il a également accès aux ouvrages de la bibliothèque du concours et peut, dans les conditions définies par le jury, utiliser des ouvrages personnels <i>Durée de la préparation : 2 heures 30 - Durée totale de l'épreuve : 1 heure dont 30 minutes d'exposé</i> Coefficient : 2

Pour des informations complémentaires : www.education.gouv.fr